

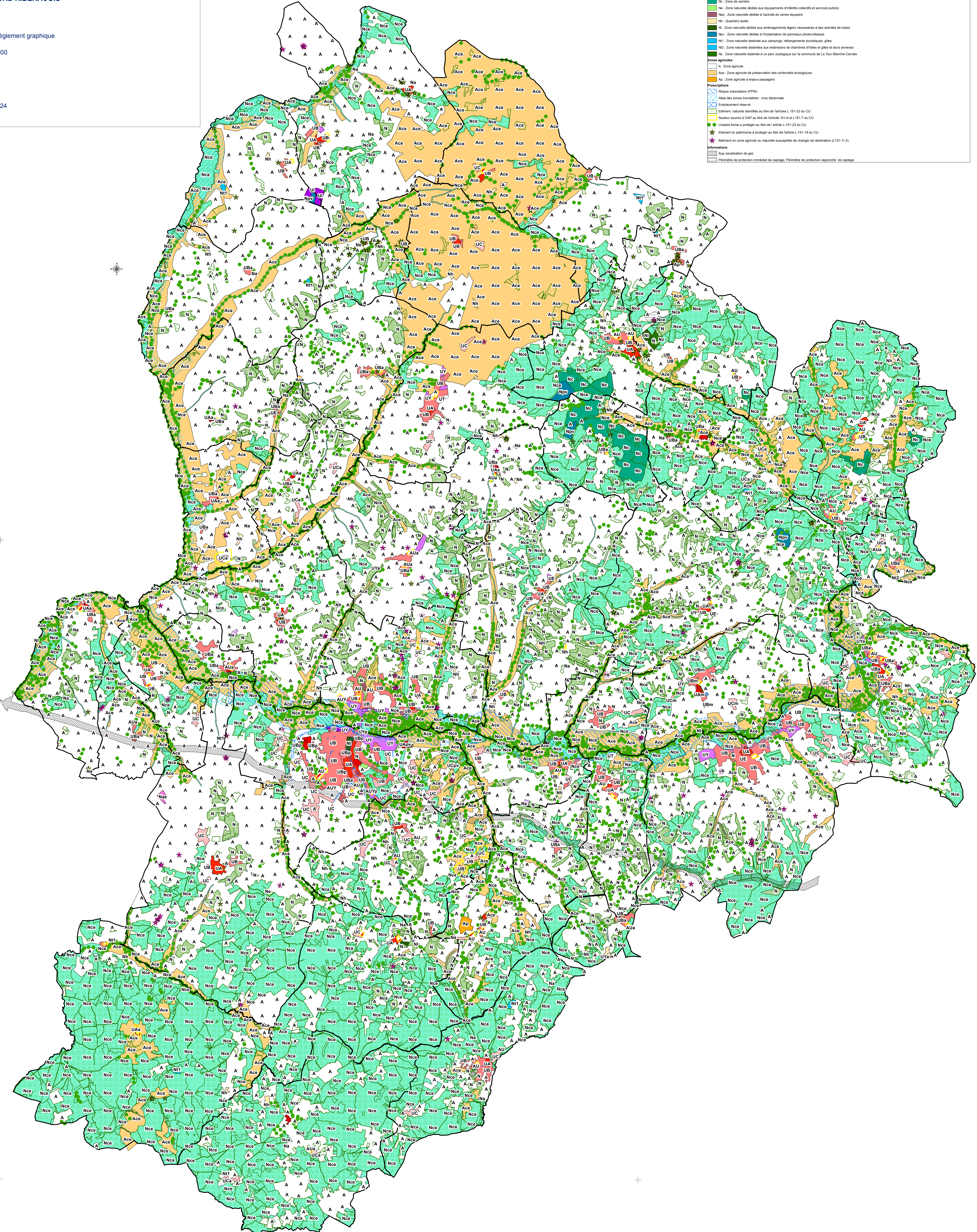


PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
DU PERIGORD RIBERACOIS

Pièce 4.B : Règlement graphique

Echelle : 1/5000

Décembre 2024



Zonage	
Zones urbaines	
UA :	Centre bourg ancien
UAu :	Centre bourg ancien en ass. autonome
UAm :	Centre bourg ancien de Montignieg
UAp :	Zone urbaine du centre bourg définie sur le périmètre 291 de l'ANP
UAp :	Secteur de la zone urbaine qui en raison de sa configuration (détail sur un point haut, forte pente) nécessite une réglementation particulière sur les hauteurs de bâti
UB :	Zone urbaine d'extension récente
UBa :	Zone urbaine d'extension récente en ass. autonome
UBm :	Secteur d'extension des hauteurs de bâti en lien avec l'extension, et correspondant au champ d'application de l'ANP
UBm :	Zone urbaine d'extension récente de Montignieg
UBp :	Secteur correspondant au champ d'application de l'ANP
UC :	Zone urbaine mixte au tissu bâti aéré
UCA :	Zone urbaine mixte au tissu bâti aéré en ass. autonome
UCm :	Zone urbaine mixte au tissu bâti aéré de Montignieg
UCp :	Secteur correspondant au champ d'application de l'ANP et pouvant contenir des vestiges archéologiques
UE :	Zone urbaine dédiée aux équipements d'intérêt coll. ou services publics
UI :	Zone urbaine à vocation de loisirs
UI :	Zone urbaine à vocation d'activités équestres et touristiques
UI :	Zone urbaine à vocation d'activités artisanales et commerciales ou industrielles
UIa :	Zone urbaine à vocation d'activités artisanales et commerciales ou industrielles en ass. autonome
UIp :	Zone urbaine à vocation d'activités artisanales et commerciales ou industrielles
Zones à urbaniser	
AU :	Zone à urbaniser à vocation principale d'habitation
Ala :	Zone à urbaniser à vocation principale d'habitation en ass. autonome
Alm :	Zone à urbaniser à vocation principale d'habitation de Montignieg
Alp :	Zone à urbaniser à vocation principale d'habitation
Alp :	Zone à urbaniser à vocation principale d'habitation
Zones naturelles	
N :	Zone naturelle
Nce :	Zone naturelle de préservation des continuités écologiques
Na :	Zone dédiée aux activités économiques isolées
Nau :	Zone naturelle destinée aux activités de l'agroforesterie Ribéraco-Saint-Aulay
Nc :	Zone de carrières
Nc :	Zone naturelle dédiée aux équipements d'intérêt collectif et services publics
Nq :	Zone naturelle dédiée à l'activité de centre équestre
Nh :	Quartiers isolés
Nh :	Zone naturelle dédiée aux aménagements nécessaires à des activités de loisirs
Nh :	Zone naturelle dédiée à l'implantation de panneaux photovoltaïques
Nh1 :	Zone naturelle destinée aux campings, hébergements touristiques, gîtes
Nh2 :	Zone naturelle destinée aux extensions de chambres d'hôtes et gîtes et leurs annexes
Nh :	Zone naturelle destinée à un parc zoologique sur la commune de La Tour Blanche-Cercles
Zones agricoles	
A :	Zone agricole
Ace :	Zone agricole de préservation des continuités écologiques
Ap :	Zone agricole à enjeux paysagers
Prescriptions	
PP :	Risque inondation (PPRI)
AI :	Atlas des zones inondables : crue décennale
ER :	Emplacement réservé
EN :	Element naturels identifiés au titre de l'article L. 151-23 du CU
EN :	Secteur soumis à OAP au titre de l'article L. 151-4 et L. 151-7 du CU
EN :	Unité bois à protéger au titre de l'article L. 151-23 du CU
EN :	Element du patrimoine à protéger au titre de l'article L. 151-19 du CU
EN :	Element en zone agricole ou naturelle susceptible de changer de destination (L. 151-11-2)
Informations	
SG :	Sup. canalisation de gaz
PP :	Périmètre de protection immédiat de captage; Périmètre de protection rapproché de captage